Communiqué de presse – 10 juin 2021

**Essor de la seconde main dans le secteur de l’habillement :**

**bon pour l’environnement !**

**… qu’en est-il des impacts sociaux et économiques ?**

**Le secteur de l’habillement est en plein transformation. Comme une lame de fond, accélérée par la crise, la seconde main attire de plus en plus d’acteurs, de la plus petite initiative à la grande chaine de distribution. Tous veulent participer à la nouvelle dynamique de l’économie circulaire ! Actives depuis plus de 70 ans dans la récup’ des textiles et représentantes majeures du secteur, les entreprises sociales ressentent de plus en plus les conséquences de cet engouement. Pour le meilleur, mais pas seulement…**

**La seconde main, une pratique qui a le vent en poupe**

Il est un fait que nous devons nous réjouir de l’augmentation des pratiques de seconde main. La prolongation de la vie des vêtements est un des meilleurs moyens de lutter contre une industrie en croissance de plus en plus vampiriste. Les conséquences environnementales du modèle fast fashion ne sont plus à démontrer (pollution de l’eau, l’air, les sols, exploitation croissante de terres cultivables etc.) et ses conséquences sociales (exploitation des êtres humains, surtout femmes et enfants, conditions de travail déplorables) et économiques (augmentation des inégalités, évasion fiscale, délocalisation etc.) sont tout aussi dommageables d’un point de vue sociétal.

**Des pratiques pas toujours vertueuses**

Les alternatives privées online, les plateformes de vente en ligne de produits de seconde main, encouragent le principe de la fast-fashion. Etant simples d’utilisation et efficaces, elles permettent des comportements peu rationnels d’achats, puisque la revente rapide est facile. De plus, ces pratiques ubérisent un secteur traditionnellement porteur d’emplois locaux, durables, et menant ces activités pour servir des objectifs sociaux.

Les grandes marques proposent de collecter les vêtements de seconde main, souvent en échange d’un bon à valoir dans le magasin. Ceci pousse à l’achat de nouveaux vêtements. La remise sur le marché de seconde main des vêtements collectés de cette manière est purement symbolique. Le manque de transparence sur la quantité de vêtements effectivement remis dans un circuit local de seconde main laisse à penser que la plus grande partie du flux est envoyée vers d’autres réseaux, moins vertueux. Greenwashing ?

Toutes ces pratiques privent progressivement les entreprises sociales des dons de qualité en se commissionnant sur la revente de ces textiles de seconde main.

**Face à certaines initiatives qui pourraient disparaître aussi vite qu’elles ne sont apparues, le secteur de l’économie sociale s’inscrit dans la durée et garantit pour chaque don textile l’expertise adéquate et la mise à l’emploi qui y est associée.**

**La gestion des dons, une activité professionnelle**

En Belgique, les entreprises sociales labellisées Solid’R[[1]](#endnote-2) collectent les dons de vêtements afin de réaliser leurs objectifs sociaux. Fortes de leur expertise en la matière, ces entreprises trient et valorisent les textiles selon une approche professionnelle et en respectant des principes très stricts en termes de solidarité, d’environnement et d’éthique.

Le plus grand soin est accordé à chaque don afin que lui soit réservé le meilleur traitement possible selon l’échelle de Lansink :

* Tous les vêtements qui peuvent être **réemployés** directement en Belgique le sont. L’exportation de vêtements se fait aussi, mais uniquement sur commande de clients privilégiés, qui favorisent la réutilisation.
* Les vêtements n’étant pas réutilisables en l’état sont réparés ou transformés en accessoires (sacs, masques, etc.) ou envoyés dans des filières de **recyclage** afin de leur donner la fin de vie la plus noble possible.
* Seule la partie « déchet », les vêtements tâchés ou souillés est envoyée à l’incinération avec **revalorisation énergétique**.

**Triple impact : environnemental, social et économique**

Les vêtements confiés à ces associations sont soit distribués directement aux personnes qui en ont besoin, soit vendus dans leurs boutiques de seconde main (120 boutiques en Wallonie et à Bruxelles). Les bénéfices réalisés par ces activités permettent aux associations de financer des projets de solidarité (logement, éducation, insertion professionnelle, lutte contre les inégalités, aide au développement au Sud et tant d’autres projets).

**Le traitement de 1000 Tonnes de textiles (collecte, tri, vente) permet de mettre plus de 20 personnes à l’emploi pendant 1 an.** Les entreprises sociales créent des emplois locaux et durables et permettent la remise à l’emploi de personnes souvent éloignées du marché du travail traditionnel.

**Chiffres clés en 2020**

* 28.387 tonnes de textiles usagés collectées (bulles, points de collecte en boutique, actions en partenariat…)
* 15.858 tonnes de textiles réutilisées via le réseau des boutiques de seconde main en Belgique ou via l’export
* 8.482 tonnes de textiles recyclées
* 14 entreprises sociales belges labellisées Solid’R
* 900 personnes employés dans le secteur et 600 personnes volontaires pour des actions plus ponctuelles ou de renfort

**Faire avec l’économie sociale et non contre…**

Les entreprises sociales labellisées Solid’R se positionnent comme les professionnels de la réutilisation des textiles. Face à l’émergence d’actions menées en parallèle de leurs activités, à l’initiative de particuliers, d’associations ou encore de grandes entreprises de la distribution, l’économie sociale veut se positionner comme un partenaire pour la collecte des dons et leur revalorisation. Les garanties d’une gestion éthique, responsable et solidaire sont apportées par le label Solid’R. L’impact de la gestion de tous ces textiles destinés à la seconde main pourra ainsi se faire avec une plus-value sociale, économique et environnementale.

**Contact : RESSOURCES**

Arabelle Rasse – Chargée de communication – [a.rasse@res-sources.be](mailto:a.rasse@res-sources.be) – 0495 20 00 08

Eric Schroeder – Chargé de Missions Textiles – [e.schroeder@res-sources.be](mailto:e.schroeder@res-sources.be)

**A propos…**

La fédération RESSOURCES représente les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières en Wallonie et à Bruxelles. Elle défend les intérêts de ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales. [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

1. *Confier ses vêtements à un entreprise labélisée Solid’R offre la garantie du respect des principes de l’économie sociale (non-rémunération du capital, bénéfices attribués aux objectifs sociaux de l’entreprises, limitation des salaires au sein de l’entreprise, gestion démocratique de l’entreprise etc.). Pour obtenir le label Solid’R, les organisations sont contrôlées annuellement et auditées par un organisme indépendant qui vérifie que ces critères sont bien respectés. Plus d’infos :* [*www.solidr.be*](http://www.solidr.be)*.* [↑](#endnote-ref-2)